

Deuil après suicide

Durée : 14.00 h (2.00 jours)

Dates : 4 et 5 juin 2026

Horaire : 9h30-17h30

Lieu : Paris

Formation inter - Formation synchrone

Le deuil par suicide est un deuil compliqué. La formation permettra aux participants de découvrir les spécificités du deuil par suicide et possiblement traumatique, les différentes interventions possibles et leurs accompagnements.

Profil des bénéficiaires

- Bénévoles, professionnels accompagnants dans leurs pratiques des personnes touchées par le décès par suicide.

Prérequis

- Cette formation s'appuie sur les contributions des participants. Au cours de ces journées, des expériences personnelles de deuil pourront être évoquées et chaque participant y être confronté.
- Avoir suivi les formations de base "Les fondamentaux du deuil et de l'accompagnement" et "Pratique de l'écoute des endeuillés" (ou équivalent).

Objectifs pédagogiques

- Définir le deuil en situation de mort par suicide
- Evaluer la dynamique des processus psychiques qui sont à l'œuvre
- Comprendre l'onde de choc familiale, sociale et professionnelle
- Relire et partager autour de situations d'accompagnements

Contenus de la formation

- Jour 1 :
 - Accueil, recueil des besoins, présentation du contenu
 - La mort et le deuil : quel portage social ?
 - La dynamique du deuil en situation de mort violente
 - L'évènement de la mort par suicide : dynamique médico-légale et difficultés pour les proches Les particularités du deuil après suicide
 - Les particularités du deuil après suicide
 - Partages de situations
- Jour 2 :
 - Facteurs de risques de complications et modalités préventives
 - Deuil après suicide, un deuil potentiellement traumatique ?
 - Deuil après suicide et impact sur la dynamique familiale et sociale
 - Quels accompagnements possibles ?
 - Partages de situations

Effectifs

de 6 à 15 participants

Animation

Cynthia MAURO : Psychologue. Docteur en psychologie. Spécialités : deuil et séparations, traumatismes psychiques, victimologie, thanatologie, suicidologie. Elle est également Officier Expert Psychologue Sapeur-Pompier volontaire, Unité de Secours Psychologique (depuis 2005) et exerce en cabinet libéral. Formatrice.

Collaboration étroite entre l'intervenante, conceptrice de la formation, et les membres de la Commission formation FEVSD.

Accessibilité

Dans un premier temps, l'entretien avec notre responsable permet d'identifier les éventuelles situations de handicap. Puis, le questionnaire d'évaluation pré-formation du bénéficiaire permet de poursuivre le dialogue et de trouver les solutions permettant à chaque bénéficiaire de suivre la formation de façon optimale : un échange avec le Référent Handicap FEVSD permet d'adapter les conditions de formation à la situation de handicap rencontrée.

Organisation de la formation

- Les participants se chargent de leur acheminement sur le lieu de formation de façon autonome en fonction des horaires indiqués sur la convocation.
- Les participants se chargent de l'organisation de leur déjeuner.
- Tour de table de présentation, éclairage des attentes participants, annonce du programme et du cadre de la formation (horaires, règles, ...).

Moyens pédagogiques et techniques

- Alternance d'apports théoriques, d'exemples et de réflexions collectives.
- Documents supports de formation
- Travaux individuels et en sous-groupes
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

Suivi de l'exécution de la formation et évaluation des acquis

- L'évaluation sera réalisée tout au long de la formation par l'intervenante, au moyen de mises en pratique et de questionnements
- Feuille d'émargement complétée par les apprenants et par l'intervenante
- Évaluations de la formation par le bénéficiaire (évaluation pré-formation, évaluation à chaud, évaluation à froid)
- Évaluations par le Client, par l'Employeur ou par le Financeur
- Attestation de formation.

Tarifs

- Bénévole d'une association d'accompagnement 120 €/jour
- Particulier (inscription individuelle) 175 €/jour
- Professionnel au titre de la formation continue, OPCO, financement sur fonds mutualisés ou paritaires...375 €/jour
- Clients institutionnels (groupe intra) – Cout pédagogique : 1400 €/jour (frais annexes non compris : transport, restauration et hébergement de l'intervenante)

Le règlement se fait par virement bancaire

Version : 3 18/11/2025